$\mathbf{\alpha}$

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11 No de publication :

2 759 374

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

②1) N° d'enregistrement national :

97 01692

(51) Int Cl⁶: **C 07 K 14/705,** C 07 K 16/28, C 12 N 15/12, 15/86, 5/10, C 07 H 21/00, A 61 K 38/17

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 13.02.97.

(30) Priorité :

71 Demandeur(s): INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE INSERM ETA-BLISS PUBLIC A CARACT SCIENT ET TECH — FR.

Date de mise à la disposition du public de la demande : 14.08.98 Bulletin 98/33.

Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Inventeur(s): ALLARD JULIEN, BARRON SONIA, SOKOLOFF PIERRE et SCHWARTZ JEAN CHARLES.

73) Titulaire(s) :

74 Mandataire(s): CABINET LAVOIX.

POLYPEPTIDE A ACTIVITE DE RECEPTEUR OB25 SPECIFIQUE DES CELLULES MYELINISANTES CHEZ LE RAT, APPLICATION AU CRIBLAGE DE MEDICAMENTS ET MEDICAMENTS.

Poypeptide ayant une activité de récepteur OB25 spécifique des cellules myélinisantes chez le rat et séquence codant pour ce polypeptide. Des hôtes cellulaires transformés par des vecteurs dans lequel ont été insérés tout ou partie desdites séquences expriment le polypeptide selon l'invention.

Application du polypeptide selon l'invention à l'obtention d'anticorps, à la réalisation de médicaments, de sondes nucléotidiques de diagnostic et de sélection de médicaments, au criblage de médicaments destinés, notamment au traitement d'affections neurologiques ou métaboliques affectant principalement les cellules productrices de la myéline.



La présente invention concerne un polypeptide ayant une activité de récepteur spécifique des cellules myélinisantes chez le rat, dénommé récepteur OB25.

Elle concerne également la séquence nucléotidique codant pour ce polypeptide ainsi que des vecteurs comprenant ladite séquence et des hôtes cellulaires transformés susceptibles d'exprimer ledit polypeptide et notamment les gènes codant pour le récepteur contenant ou constitué par ledit polypeptide, ces hôtes cellulaires permettant d'étudier l'activité d'agoniste ou d'antagoniste dudit récepteur.

5

10

15

20

25

L'invention est encore relative à des sondes nucléotidiques susceptibles de se fixer par hybridation sur ladite séquence ou la séquence complémentaire, le transcrit ou les gènes codant pour ledit polypeptide et destinées au diagnostic et à la sélection de médicaments utilisables dans le traitement de maladies neurologiques ou métaboliques, notamment pour le traitement de maladies de la myéline, de maladies neuromusculaires.

L'invention a également trait à des anticorps monoclonaux ou polyclonaux, dirigés contre ledit polypeptide.

Elle concerne aussi des moyens de criblage de candidats médicaments, permettant notamment d'étudier l'affinité de substances candidates pour ledit polypeptide.

Enfin, l'invention a trait à des médicaments destinés notamment au traitement d'affections neurologiques ou métaboliques affectant principalement les cellules productrices de la myéline, notamment la sclérose en plaques ou les gliomes, les maladies neuro-musculaires, contenant une substance ayant une affinité élevée pour ledit polypeptide à activité de récepteur spécifique des cellules myélinisantes chez le rat ou

encore des substances ayant une activité sur des cellules transfectées par une séquence codant pour ledit polypeptide.

Les maladies de la myélinisation peuvent être acquises suite à une inflammation ou à une infection, être d'origine nutritionnelle ou toxique, secondaires à une affection neuronale ou bien encore à déterminants génétiques.

5

10

15

20

25

Les voies de traitement connues à ce jour pour les maladies de la myélinisation sont essentiellement symptomatiques (anti-inflammatoires).

Dans le traitement de ces maladies profondément handicapantes, l'un des objectifs est d'obtenir une stimulation de la synthèse et de la production de myéline ou bien la multiplication ou la différentiation des cellules produisant la myéline (oligodendrocytes et cellules de Schwann). La réalisation de cet objectif se heurte au fait qu'il n'existe que très peu de facteurs connus susceptibles de moduler spécifiquement l'activité des cellules productrices de myéline.

Les gènes impliqués dans la synthèse, l'enroulement ou la compaction de la myéline constituent, à l'évidence, des gènes candidats dans les affections démyélinisantes pour lesquelles une composante génétique est évoquée ou avérée, et dont le locus reste à identifier.

Il y a donc un intérêt pour le diagnostic et le traitement des maladies neuromusculaires, notamment des maladies de la myéline, à utiliser un récepteur exprimé sélectivement par les cellules productrices de myéline et ses ligands naturels ou synthétiques.

La présente invention répond à ce besoin en fournissant des moyens utiles à des fins de diagnostic et de traitement des maladies de la myélinisation.

L'invention a ainsi pour objet un polypeptide ayant une activité de récepteur spécifique des cellules myélinisantes chez le rat, dénommé récepteur OB25.

Celui-ci est constitué par ou comprend tout ou partie de la séquence d'acides aminés de rat définie dans l'identificateur de séquence SEQ ID N° 2 ou une séquence homologue contenant le ou les sites faisant partie de ladite séquence peptidique dont la présence est nécessaire pour que le polypeptide ait les mêmes caractéristiques pharmacologiques que le récepteur OB25 ou pour qu'il soit reconnu par des anticorps qui reconnaissent également la séquence d'acides aminés précitée.

5

10

15

20

25

Cette homologie peut être une homologie d'espèce ou une homologie correspondant à des mutations artificielles ou spontanées de nature ponctuelle et ne modifiant pas les propriétés essentielles du polypeptide et notamment son activité sur le récepteur OB25.

Le polypeptide selon l'invention a été obtenu par criblage d'une banque d'ADN copie de bulbe olfactif de rat en utilisant des sondes nucléotidiques codant pour des récepteurs de la famille des récepteurs heptahélicaux couplés aux protéines G.

De manière inattendue, les inventeurs ont établi que ledit polypeptide est sélectivement exprimé dans les cellules productrices de myéline, à savoir les cellules de Schwann et les oligodendrocytes et que son expression au cours du développement est en accord avec un rôle dans la myélinisation.

Le polypeptide selon l'invention peut être utilisé en étant isolé ou fixé sur des supports, d'une façon tout-à-fait classique, ou encore en étant

réuni à des séquences d'acides aminés sans relation avec le récepteur OB25.

La présente invention a également pour objet les acides nucléiques constitués par ou comprenant tout ou partie de la séquence nucléotidique codant pour le polypeptide selon l'invention, ainsi que les acides nucléotidiques homologues.

5

10

15

20

25

Ayant établi la séquence codante du récepteur OB25 (donnée dans la liste de séquences annexée), les inventeurs ont constaté que celle-ci est homologue (82.8% d'identité en nucléotides) à une séquence obtenue chez le Mouton, apparaissant dans la base Genebank sous le code d'accès N°U18405. Les informations accompagnant cette séquence n'indiquent qu'une structure compatible avec un couplage à une protéine G, mais aucune fonction ni utilisation pratique de cette séquence n'est suggérée.

De même, I. Masana et coll. (Receptors and Channels, 1995, 3 : 255-262) décrivent le clonage de l'ADNc de mouton correspondant à cette séquence et l'expression dans une cellule CHO dont le pouvoir de division en présence de sérum paraît accru. Cette réponse mitogène est commune à de nombreux récepteurs recombinants de la même superfamille et ne suggère en rien la fonction ni l'utilisation pratique du récepteur exprimé dans ce système artificiel.

Une portion de la séquence codante du récepteur OB25 est également homologue (91.1% d'identité en nucléotides) à une séquence humaine (Code d'accès à Genebank N° HSC1CG081), obtenue par séquençage systématique d'ADN complémentaires (Expressed Sequence Tags), sans que la correspondance avec un fragment de récepteur ni, a fortiori, qu'aucune fonction lui soit attribuée.

Des acides nucléiques selon l'invention sont notamment des acides nucléiques comprenant ou constitués par la séquence SEQ ID N° 1 de la liste de séquences annexée ou des fragments de celle-ci.

Parmi les acides nucléiques selon l'invention, ceux constitués par la séquence s'étendant du nucléotide en position 152 au nucléotide en position 1243 de la séquence SEQ ID N° 1 annexée sont particulièrement intéressants.

5

10

15

20

25

Les acides nucléiques homologues selon l'invention peuvent comporter des variations propres à la dégénérescence du code ainsi que des mutations localisées dans la mesure où les acides nucléiques variants s'hybrident avec les sondes susceptibles de s'hybriber, de façon spécifique, avec la séquence SEQ ID N° 1.

D'autres acides nucléiques homologues selon l'invention sont des acides nucléiques présentant une homologie d'espèce et qui sont tels qu'ils peuvent être identifiés et clonés par les méthodes classiques grâce à l'utilisation de sondes nucléotidiques constituées par ou comprenant tout ou partie de la séquence SEQ ID N° 1 ou des séquences de Genebank N° U18405 ou N° HSC1CG081.

Ces acides nucléiques, une fois clonés, peuvent être séquencés de manière usuelle.

De telles séquences d'acides nucléiques homologues comprennent notamment les séquences d'origine ovine ou humaine constituées par ou contenant tout ou partie de la séquence Genebank N° U18405 ou de la séquence N° HSC1CG081.

Les acides nucléiques selon l'invention peuvent être obtenus par synthèse chimique classique d'acide nucléique, par réplication dans des vecteurs qui les contiennent ou par tout autre moyen, et notamment multiplication par le procédé PCR à partir d'une faible quantité d'acide nucléigue selon l'invention.

L'invention a également pour objet les vecteurs recombinants, utilisables pour le clonage ou pour l'expression des acides nucléiques, et contenant un acide nucléique selon l'invention, tel que des plasmides, des phages ou virus contenant la séquence selon l'invention en un site non essentiel pour la réplication.

5

10

15

20

25

Les vecteurs selon l'invention peuvent contenir, le cas échéant, les éléments nécessaires pour l'expression dans un hôte cellulaire tels que promoteur, codon d'initiation, terminateur, séquence signal ou séquence d'ancrage ou tout autre élément utile à la régulation.

L'invention a également pour objet les hôtes cellulaires transformés par un vecteur selon l'invention et susceptibles d'exprimer le polypeptide selon l'invention de façon à présenter à la surface membranaire un ou plusieurs sites spécifiques du vecteur OB25.

Ces hôtes peuvent être des celules en culture telles que CHO (Chinese Hamster Ovary), COS ou encore PC12.

L'invention a encore pour objet l'utilisation des acides nucléiques selon l'invention pour cloner puis séquencer des séquences d'acides nucléiques ovine ou humaine et notamment les gènes des récepteurs ovin et humain présentant chez le mouton ou l'homme une activité correspondant à celle du récepteur OB25 chez le rat.

La détermination de ces séquences permet, par recombinaison génétique, d'exprimer les récepteurs ovin ou humain et de les utiliser pour l'induction d'anticorps et le criblage de médicaments pour le traitement d'affections neurologiques ou métaboliques affectant principalement les

cellules productrices de la myéline, telles que la sclérose en plaques ou les gliomes, ou des maladies neuromusculaires.

L'invention a aussi pour objet des anticorps monoclonaux ou polyclonaux dirigés contre le récepteur OB25.

5

10

15

20

25

Ces anticorps sont obtenus par induction à partir d'un polypeptide selon l'invention, comprenant la totalité ou une partie de la séquence donnée en annexe, ou de toutes autres séquences comprenant des sites polypeptidiques suffisamment proche de ladite séquence pour que les anticorps ainsi fabriqués reconnaissent cette dernière.

Ces anticorps peuvent être obtenus par injections sous-cutanées répétées d'un mélange d'adjuvant de Freund et d'un polypeptide selon l'invention ou d'un fragment de ce polypeptide fusionné ou couplé avec une protéine courante telle que sérum albumine, ovalbumine.

Les anticorps selon l'invention sont utiles, par exemple, pour diagnostiquer par réaction anticorps-antigène mise en évidence à l'aide d'une technique de révélation classique, une prolifération de cellules exprimant le récepteur OB25 ou la présence d'un anticorps endogène dans une maladie auto-immune.

L'invention a pour objet des sondes nucléotidiques susceptibles de se fixer par hybridation sur la séquence complémentaire, le transcrit ou le gène codant pour le polypeptide.

Les sondes sont constituées d'une partie ou de la totalité de la séquence donnée en annexe, ou de toutes autres séquences homologues, telles que ces dernières hybrideraient avec la séquence en annexe.

Les sondes sont utilisées de façon classique en étant mise en contact, dans les conditions usuelles, avec des préparations présentant

des acides nucléiques suspectés de présenter une anomalie. Elles peuvent aussi être utilisées, par exemple, pour détecter une expression pathologique du récepteur OB25 en révélant la présence de son ARN messager.

Le polypeptide et les acides nucléiques selon l'invention peuvent être utilisés pour le diagnostic et la mise au point de médicaments destinés au traitement d'affections de la myéline chez l'homme comme il est décrit ci-après.

5

10

15

20

25

L'invention fournit ainsi un procédé de criblage de médicaments destinés au traitement d'affections neurologiques ou métaboliques affectant principalement les cellules productrices de la myéline, telles que la sclérose en plaques ou les gliomes, ou des maladies neuromusculaires.

Le criblage d'un médicament peut utiliser la capacité de la molécule candidate à se comporter comme ligand vis-à-vis d'un polypeptide selon l'invention.

Il consiste, par exemple, à mettre en contact, dans un milieu convenable, la molécule candidate avec les membranes d'un hôte cellulaire transformé par un vecteur comprenant un insert codant pour un tel polypeptide et susceptible d'exprimer ledit polypeptide de façon à présenter à la surface membranaire un ou plusieurs sites spécifiques du récepteur OB25, de manière telle que la liaison spécifique du ligand candidat puisse être évaluée ou indirectement estimée, par exemple en détectant l'éventuel complexe ligand-polypeptide.

Ce procédé peut également comprendre la mesure d'une réponse induite par la liaison avec la cellule, telle que par exemple la production d'AMP cyclique de façon à permettre de différencier les molécules qui se comportent comme des agonistes ou comme des antagonistes.

Dans ce but de criblage, on peut également utiliser un procédé déterminant l'affinité du récepteur OB25 pour des ligands déterminés, dans lequel on cultive l'hôte cellulaire transformé exprimant le polypeptide correspondant, après quoi on met la culture cellulaire en contact avec le ligand déterminé et on vérifie s'il se forme une liaison spécifique entre l'hôte cellulaire et le ligand, notamment par des tests de radioliaison de préférence, de mesure de taux de production ou de libération d'un indicateur convenable tel que l'AMP cyclique, ou ions intracellulaires, ces derniers tests permettant de distinguer et de définir les agonistes et leur caractère partiel, ainsi que les antagonistes.

L'invention fournit aussi un procédé de criblage de ligands marqués, tels que ligands radioactifs ou fluorescents dans lequel on mesure la liaison spécifique de ligands candidats avec la membrane d'une cellule transformée par un vecteur comprenant un insert codant pour un polypeptide et susceptible d'exprimer ledit polypeptide de façon à exprimer à la surface membranaire un ou plusieurs sites spécifiques de ce polypeptide de manière telle que la liaison spécifique du ligand candidat puisse être évaluée ou indirectement estimée.

On peut également utiliser un hôte cellulaire transformé comme précédemment décrit, pour exprimer et présenter dans sa membrane le récepteur OB25 pour identifier le ligand endogène du récepteur OB25. Ce ligand peut être utilisé pour synthétiser des analogues pour servir à la mise au point ou au criblage de médicaments interagissant avec le récepteur OB25. Le ligand endogène peut être utilisé pour générer des

anticorps utilisables en diagnostic ou thérapeutique pour diminuer son action sur les cellules productrices de myéline.

L'invention a ainsi pour objet un procédé d'identification de tissus ou cellules exprimant spontanément à leur surface membranaire le polypeptide, tel que lesdits tissus ou cellules puissent servir à la mise au point de médicaments ou ligands marqués.

L'invention a encore pour objet des médicaments contenant, dans une dose prévue pour être administrée, une quantité thérapeutiquement efficace d'une substance active sur un polypeptide ayant une activité de récepteur OB25, dans un véhicule pharmaceutiquement acceptable.

On peut ainsi prévoir l'injection d'anticorps dirigés contre les polypeptides selon l'invention ou des homologues de ceux-ci, notamment chez le mouton ou chez l'homme, comme défini précédemment.

On peut également prévoir l'administration de médicaments sélectionnés par les procédés de criblage décrits ci-dessus.

D'autres avantages et caractéristiques de l'invention apparaitront à la lecture de la description suivante donnée à titre illustratif et non limitatif.

20 1. Clonage du récepteur OB25.

5

10

15

25

On a criblé une banque d'ADN copie de bulbe olfactif de Rat (Stratagene, Ozyme, Montigny-le-Bretonneux) dans des conditions de stringence basse avec un mélange de sondes ADN marquées au 32 P codant pour les récepteurs heptahélicaux de la dopamine, le récepteur D_2 de rat (nucléotides 172-1191), le récepteur D_2 de Xénope (nucléotides 76-1273), le récepteur D_3 (nucléotides 196-1242) et le récepteur D_4 de rat (nucléotides 306-635 et 985-1125). Sept clones correspondant à une

nouvelle et même séquence codante ont été isolés. La séquence nucléotidique du clone OB25 comporte 1543 bases, code pour un récepteur de 364 acides aminés dont les homologies avec l'ensemble des récepteurs connus permettent de conclure qu'il fait partie de la famille des récepteurs à 7 domaines transmembranaires couplé à une protéine G.

2. Expression du récepteur OB25 dans les cellules CHO.

5

25

10 Le vecteurs d'expression dérivent du plasmide SV-D2 (Sokoloff, et al.; Nature, 347:146-151, 1990). Pour exprimer le récepteur OB25, le fragment de restriction HindIII-BamHI du pSVD2 est remplacé par un fragment HindIII-BamHI du plasmide Bluescript OB25 issus du criblage de la banque de d'ADN copie. Cette construction est cultivée puis le plasmide extrait et purifié (Birnboim, Enzymol., 100:243-255, 1983). Des cellules d'Ovaire de Hamster Chinois déficientes en dihydrofolate réductase sont alors transfectées en utilisant la DOTAP (Boehringer, Mannheim). Les transfectants stables sont sélectionnés dans un milieu de culture (Dulbecco's Modified Eagle Medium) sans hypoxanthine et sans thymidine.

3. Expression du récepteur OB25 dans les cellules PC12.

Le vecteur d'expression est constitué du fragment HindIII-Xbal du plasmide Bluescript contenant la séquence du récepteur OB25 inséré dans le plasmide Rc/CMV (Invitrogen, San Diego) préalablement digéré par les enzymes HindIII et Xbal. Les cellules PC12 sont transfectées par électroporation (Potter, et al., Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A., 81:7161-7165,

1984), puis sélectionnées dans un milieu de culture contenant de la néomycine.

4. Expression au cours du développement.

15

- Des hybridations in situ sont pratiquées chez le rat à différents stades du développement. Pour cela, on utilise des coupes (10μM) fixés au paraformaldéhyde 4% pendant 40 min. Ces coupes sont hybridées avec une ribosonde codant pour la séquence inverse complémentaire du fragment PstI, située dans la partie 5' de la séquence de l'ARN messager du récepteur OB25, marquée avec de l'UTP-³³P (Simmons, et al., J. Histotechnol., 12:169-181, 1989). Après l'hybridation, les coupes sont exposées 3 semaines contre des films β-max.
 - Pour connaître les variations au cours du développement du récepteur OB25, des ARN messagers sont préparés à partir de cerveau de rats à différent âges postnataux (RNABLe®, Eurobio, Les Ullis). Des échantillons (10µg) sont dénaturés, soumis à une électrophorèse sur agarose, transférés sur des menbranes de nitrocellulose puis hybridées en utilisant un fragment de 520 pb marqué au ³²P obtenu par amplification par PCR de la partie 5' de la séquence d'ADN codant pour le récepteur.
- L'expression du transcrit croit du 1^{er} au 21^{ème} jour après la naissance puis diminue légèrement et se maintient. Cette augmentation du transcrit est parallèle à la phase de myélinisation. La MBP, la PLP et la CNPase, marqueurs spécifiquess de la myéline, ont un développement temporel pratiquement identique (Kanfer, et al., J. Mol. Neurosci., 1:39-46, 1989).
- Le développement spatial se fait selon un gradient caudo-rostral, identique une fois de plus à celui de la MBP.

5. Expression du récepteur chez l'adulte.

L'hybridation simple montre que le récepteur est uniquement localisé dans la substance blanche au niveau central. Des expériences de colocalisation ont utilisé une 2^{ème} sonde codant pour un marqueur des oligodendrocytes, la protéine basique de la myéline, marquée par de l'UTP-DIG et révélée par la phosphatase alcaline (Miller, et al., J. Histochem. and Cytochem., 41:1741-1750, 1993). Le récepteur OB25 apparaît localisé exclusivement dans les oligodendrocytes. Il apparaît aussi au niveau périphérique dans la racine des nerfs moteurs, l'isle du rein, le thymus.

LISTE DE SEQUENCES

(1) INFORMATION GENERALE:

- (i) DEPOSANT:
 - (A) NOM: INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE
 - (B) RUE: 101 rue de Tolbiac
 - (C) VILLE: PARIS
 - (E) PAYS: FRANCE
 - (F) CODE POSTAL: 75654
- (ii) TITRE DE L'INVENTION: Polypeptide à activité de récepteur OB25 spécifique des cellules myélinisantes chez le rat, application au criblage de médicaments et médicaments
- (iii) NOMBRE DE SEQUENCES: 2
- (iv) FORME LISIBLE PAR ORDINATEUR:
 - (A) TYPE DE SUPPORT: Floppy disk
 - (B) ORDINATEUR: IBM PC compatible
 - (C) SYSTEME D'EXPLOITATION: PC-DOS/MS-DOS
 - (D) LOGICIEL: PatentIn Release #1.0, Version #1.25 (OEB)
- (2) INFORMATION POUR LA SEQ ID NO: 1:
 - (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: 1543 paires de bases
 - (B) TYPE: acide nucléique
 - (C) NOMBRE DE BRINS: double
 - (D) CONFIGURATION: linéaire
 - (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNo
 - (vi) ORIGINE:
 - (A) ORGANISME: récepteur OB25 chez le rat
 - (ix) CARACTERISTIQUE ADDITIONELLE:
 - (A) NOM/CLE: CDS
 - (B) EMPLACEMENT: 152..1243
 - (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 1:

CACGAGCAGC	CGCCCCGCGT	CTCCTGCCCT	TTGGCCAGGC	TTTCAGTTCC	TCCTAGCATG	60

ACTGAGATCT GACCAGCCGA CTCACGAGTT GCTTCTTGTG CCACCACTGC AGTGCTGGGG 120

CCTCTTCATC GCTCCAAACT ACAGCACTGT C ATG GCA GCT GCC TCT ACT TCC

Met Ala Ala Ala Ser Thr Ser

AGC CCT GTG ATT TCA CAG CCC CAG TTC ACA GCC ATG AAC GAA CAA CAG

Ser Pro Val Ile Ser Gln Pro Gln Phe Thr Ala Met Asn Glu Gln Gln

10 15 20

TGC TTC TAC AAC GAG TCT ATC GCC TTC TTC TAT AAC CGG AGT GGA AAG 268

Cys	Phe 25	Tyr	Asn	Glu	Ser	Ile 30	Ala	Phe	Phe	Tyr	Asn 35	Arg	Ser	Gly	Lys	
TAT Tyr 40	CTA Leu	GCC Ala	ACA Thr	GAA Glu	TGG Trp 45	AAC Asn	ACT Thr	GTG Val	AGC Ser	AAG Lys 50	CTG Leu	GTG Val	ATG Met	GGA Gly	CTG Leu 55	316
GGC Gly	ATC Ile	ACT Thr	GTC Val	TGC Cys 60	GTG Val	TTC Phe	ATC Ile	ATG Met	CTG Leu 65	GCC Ala	AAT Asn	CTA Leu	CTG Leu	GTC Val 70	ATG Met	364
GTG Val	GCA Ala	ATT Ile	TAC Tyr 75	GTC Val	AAC Asn	CGC Arg	CGC Arg	TTC Phe 80	CAT His	TTC Phe	CCT Pro	ATT Ile	TAT Tyr 85	TAC Tyr	TTG Leu	412
ATG Met	GCC Ala	AAC Asn 90	CTG Leu	GCT Ala	GCT Ala	GCA Ala	GAC Asp 95	TTC Phe	TTC Phe	GCT Ala	GGA Gly	CTG Leu 100	GCC Ala	TAC Tyr	TTC Phe	460
TAC Tyr	CTG Leu 105	ATG Met	TTC Phe	AAC Asn	ACG Thr	GGA Gly 110	CCT Pro	AAT Asn	ACC Thr	CGG Arg	AGA Arg 115	CTG Leu	ACC Thr	GTG Val	AGC Ser	508
ACA Thr 120	Trp	CTT Leu	CTC Leu	CGG Arg	CAG Gln 125	GGC Gly	CTC Leu	ATC Ile	GAC Asp	ACC Thr 130	AGC Ser	CTG Leu	ACG Thr	GCT Ala	TCT Ser 135	556
GTG Val	GCC Ala	AAC Asn	CTG Leu	CTG Leu 140	GCC Ala	ATT Ile	GCC Ala	ATC Ile	GAG Glu 145	AGG Arg	CAC His	ATC Ile	ACA Thr	GTT Val 150	TTC Phe	604
CGA Arg	ATG Met	C AG Gln	CTC Leu 155	His	ACA Thr	CGA Arg	ATG Met	AGC Ser 160	Asn	CGA Arg	CGT Arg	GTG Val	GTG Val 165	Val	GTG Val	652
ATT Ile	GTA Val	GTC Val	Ile	TGG Trp	ACT Thr	ATG Met	GCC Ala 175	Ile	GTG Val	ATG Met	GGT Gly	GCC Ala 180	i Il∈	CCC Pro	AGT Ser	700
GTC Val	GGC Gly 185	/ Trp	AAC Asr	TGC Cys	: ATC	TGT Cys 190	Asp	ATC Ile	GAT Asp	CAT His	TGT Cys	s Sei	AAC Asr	ATO Met	G GCG : Ala	748
CC0 Pro 200	Lev	TAC Tyr	C AGT	GAC Asi	TCC Ser 205	Tyr	TTA Leu	GTC Val	TTC L Phe	TGG Trp 210	o Ala	C ATS	r TT(∋ Phe	C AAG	C CTG n Leu 215	•
GT(Va	G ACC	C TTS	r GTC e Val	G GTC	L Met	GTG Val	GTI Val	CTC	TAC 1 Ty: 22!	c Ala	r CAG a His	C ATO	C TT' e Ph	r GG e Gl	C TAI y Tyr O	844
GT' Va	r CG	C CAG	G AGG n Arg 23	g Thi	T ATO	AGA Arg	A ATO	3 TC	r Ar	G CA	T AG' s Se	T TC r Se	T GG r Gl 24	y Pr	C AGG o Arg	s 892 J
AG Ar	g AA	T CGe n Are	g As	C AC	C ATO	G ATO	AGC Sei 25!	r Le	T CT u Le	G AA u Ly	G AC s Th	T GT r Va 26	ı va	C AT 1 I1	T GTO	940 L

						TGC Cys 270										988
CTC Leu 280	GAT Asp	GTG Val	TGT Cys	TGC Cys	CCG Pro 285	CAG Gln	TGC Cys	GAT Asp	GTC Val	CTG Leu 290	GCC Ala	TAT Tyr	GAG Glu	AAG Lys	TTC Phe 295	1036
TTC Phe	CTC Leu	CTC Leu	CTG Leu	GCC Ala 300	GAG Glu	TTC Phe	AAC Asn	TCT Ser	GCT Ala 305	ATG Met	AAC Asn	CCC Pro	ATC Ile	ATC Ile 310	TAC Tyr	1084
TCC Ser	TAC Tyr	CGC Arg	GAC Asp 315	AAA Lys	GAG Glu	ATG Met	AGC Ser	GCC Ala 320	ACC Thr	TTC Phe	AGG Arg	CAG Gln	ATC Ile 325	CTG Leu	TGT Cys	1132
TGC Cys	CAG Gln	CGC Arg 330	AAC Asn	GAG Glu	AAC Asn	CCC Pro	AAC Asn 335	GGC Gly	CCC Pro	ACG Thr	GAA Glu	GGC Gly 340	TCT Ser	GAC Asp	AGC Ser	1180
TCG Ser	GCC Ala 345	TCC Ser	TCC Ser	CTC Leu	AAC Asn	CAC His 350	ACT Thr	ATT Ile	CTG Leu	GCT Ala	GGA Gly 355	GTT Val	CAC His	AGC Ser	AAT Asn	1228
			GTG Val		TAG	AAGG	AAG (CCAG	CCGG	CC T	TTGT	GGAT	T TG	TGAA	cccc	1283
ACC	CTAC	CCG	CATT	GCCA	GG G	CAAG	GTGG	G GC	GCCA	GAGG	AGA	CGAA	GAC	ACTC	CTGTAC	1343
TTA	ACAC	TAA	CCAA	TGGC	AG T	ATTT	GTCC	C TA	GACC	CAAG	AGA	CTTT	AGG	ATGA	ACTTGC	1403
TTG	GTAG	ccc	CCAT	CTTC	TC C	TTTG	GAAA	A GA	GAAG	GGGA	CCG	тстт	GCA	GTGG	AATTCA	1463
GAA.	ACGG	ACT	CTGG	GGAG	AC C	GTGT	ATGT	A GC	CTTC	ACTA	ACT	AGAC	TTA	AAAG	ATTTTA	1523
TGT	GGTT	TGG	CCTA	AGCC	AG											1543

(2) INFORMATION POUR LA SEQ ID NO: 2:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: 364 acides aminés
 - (B) TYPE: acide aminé
 - (D) CONFIGURATION: linéaire
- (ii) TYPE DE MOLECULE: protéine
- (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 2:

Met Ala Ala Ala Ser Thr Ser Ser Pro Val Ile Ser Gln Pro Gln Phe 1 5 10 15

Thr Ala Met Asn Glu Gln Gln Cys Phe Tyr Asn Glu Ser Ile Ala Phe 20 25 30

Phe Tyr Asn Arg Ser Gly Lys Tyr Leu Ala Thr Glu Trp Asn Thr Val

- Ser Lys Leu Val Met Gly Leu Gly Ile Thr Val Cys Val Phe Ile Met 50 55 60
- Leu Ala Asn Leu Leu Val Met Val Ala Ile Tyr Val Asn Arg Arg Phe 65 70 75 80
- His Phe Pro Ile Tyr Tyr Leu Met Ala Asn Leu Ala Ala Ala Asp Phe 85 90 95
- Phe Ala Gly Leu Ala Tyr Phe Tyr Leu Met Phe Asn Thr Gly Pro Asn 100 105 110
- Thr Arg Arg Leu Thr Val Ser Thr Trp Leu Leu Arg Gln Gly Leu Ile 115 120 125
- Asp Thr Ser Leu Thr Ala Ser Val Ala Asn Leu Leu Ala Ile Ala Ile 130 135 140
- Glu Arg His Ile Thr Val Phe Arg Met Gln Leu His Thr Arg Met Ser 145 150 155 160
- Asn Arg Arg Val Val Val Ile Val Val Ile Trp Thr Met Ala Ile 165 170 175
- Val Met Gly Ala Ile Pro Ser Val Gly Trp Asn Cys Ile Cys Asp Ile 180 185 190
- Asp His Cys Ser Asn Met Ala Pro Leu Tyr Ser Asp Ser Tyr Leu Val 195 200 205
- Phe Trp Ala Ile Phe Asn Leu Val Thr Phe Val Val Met Val Val Leu 210 215 220
- Tyr Ala His Ile Phe Gly Tyr Val Arg Gln Arg Thr Met Arg Met Ser 225 230 235 240
- Arg His Ser Ser Gly Pro Arg Arg Asn Arg Asp Thr Met Met Ser Leu 245 250 255
- Leu Lys Thr Val Val Ile Val Leu Gly Ala Phe Ile Val Cys Trp Thr 260 265 270
- Pro Gly Leu Val Leu Leu Leu Leu Asp Val Cys Cys Pro Gln Cys Asp 275 280 285
- Val Leu Ala Tyr Glu Lys Phe Phe Leu Leu Leu Ala Glu Phe Asn Ser 290 295 300
- Ala Met Asn Pro Ile Ile Tyr Ser Tyr Arg Asp Lys Glu Met Ser Ala 305 310 315 320
- Thr Phe Arg Gln Ile Leu Cys Cys Gln Arg Asn Glu Asn Pro Asn Gly 325 330 335
- Pro Thr Glu Gly Ser Asp Ser Ser Ala Ser Ser Leu Asn His Thr Ile 340 345 350
- Leu Ala Gly Val His Ser Asn Asp His Ser Val Val

REVENDICATIONS

- 1. Polypeptides ayant une activité de récepteur OB25, spécifique des cellules myélinisantes chez le rat, constitués par ou comprenant tout ou partie de la séquence de 364 acides aminés de rat définie dans l'identificateur de séquence SEQ ID N° 2 de la liste de séquence annexée ou une séquence homologue contenant le ou les sites faisant partie de ladite séquence dont la présence est nécessaire pour que ledit polypeptide ait les mêmes caractéristiques pharmacologiques que le récepteur OB25 ou pour qu'il soit reconnu par des anticorps qui reconnaissent également la séquence d'acides aminés précitée.
- 2. Acides nucléiques contenant ou constitués par tout ou partie de la séquence nucléotidique codant pour le polypeptide selon la revendication 1, ainsi que les acides nucléiques homologues.

15

25

10

5

- 3. Acides nucléiques comprenant ou constitués par la séquence codante SEQ ID N° 1 ou des fragments de celle-ci.
- 4. Acides nucléiques selon la revendication 3, constitués par la séquence
 20 s'étendant du nucléotide en position 152 au nucléotide en position 1243 de la séquence SEQ ID N° 1.
 - 5. Vecteur recombinant, utilisable pour le clonage ou l'expression des acides nucléiques, contenant un acide nucléique selon l'une quelconque des revendications 2 à 4.

- 6. Hôtes cellulaires transformés par un vecteur selon la revendication 5 et susceptible d'exprimer la séquence codant pour la synthèse d'un polypeptide selon la revendication 1.
- 7. Anticorps monoclonaux ou polyclonaux dirigés contre un polypeptide selon la revendication 1.
- Sondes nucléotidiques comprenant ou constituées par tout ou partie de la séquence nucléotidique donné à l'identificateur de séquence SEQ ID
 N° 1, ou des séquences homologues pouvant s'hybrider avec ladite séquence ou la séquence complémentaire, le transcrit ou le gène codant pour un polypeptide selon la revendication 1.
 - 9. Sondes selon la revendication 8, pour le diagnostic ou le traitement d'affections neurologiques ou métaboliques, affectant principalement les cellules produisant la myéline comme la sclérose en plaques ou les gliomes.

15

10. Procédé de criblage de médicaments destinés aux traitements d'affections neurologiques ou métaboliques affectant principalement les cellules productrices de la myéline ou d'affections neuromusculaires, dans lequel on met en contact, dans un milieu convenable, une molécule candidate avec les membranes d'un hôte cellulaire transformé par un vecteur comprenant un insert codant pour un polypeptide selon la revendication 1 et susceptible d'exprimer ledit polypeptide de façon à présenter à la surface membranaire un ou plusieurs sites spécifiques de

ce polypeptide, l'éventuel complexe ligand-polypeptide qui se forme étant alors détecté.

11. Procédé de criblage de médicaments destinés aux traitements d'affections neurologiques ou métaboliques, affectant principalement les cellules produisant la myéline comme la sclérose en plaques ou les gliomes, dans lequel on mesure une réponse induite par la liaison d'une molécule candidate avec une cellule, transformée par un vecteur comprenant un insert codant pour un polypeptide selon la revendication 1 et susceptible d'exprimer ledit poypeptide de façon à présenter à la surface membranaire un ou plusieurs sites spécifiques de ce polypeptide de telle manière que la mesure d'un signal, tel que la production d'AMP cyclique, permette de différencier les molécules qui se comportent comme des antagonistes ou des agonistes.

15

20

10

5

- 12. Procédé de criblage de ligands marqués, tels que ligands radioactifs ou fluorescents dans lequel on mesure la liaison spécifique de ligands candidats avec la membrane d'une cellule transformée par un vecteur comprenant un insert codant pour un polypeptide selon la revendication 1 et susceptible d'exprimer ledit polypeptide de façon à exprimer à la surface membranaire un ou plusieurs sites spécifiques de ce polypeptide de manière telle que la liaison spécifique du ligand candidat puisse être évaluée ou indirectement estimée.
- 25 13. Procédé d'identification de tissus ou cellules exprimant spontanément à leur surface membranaire le polypeptide selon la revendication 1, tel

que lesdits tissus ou cellules puissent servir à la mise au point de médicaments ou ligands marqués selon les revendications 10 à 12.

14. Médicament contenant, dans une dose prévue pour être administrée,
 une quantité thérapeutiquement efficace d'une substance active sur un polypeptide ayant une activité de récepteur OB25, dans un véhicule pharmaceutiquement acceptable.

INSTITUT NATIONAL

de la PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE **PRELIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement national

FA 539517 FR 9701692

DOCU	IMENTS CONSIDERES COMME PERT	onk de le	endications cernées a demande		
atégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	exar	minée		
(JONATHAN H. HECHT ET AL.: "Ventra zone gene-1 (vzg-1) encodes a lysophosphatidic acid receptor in neurogenic regions of the decerebral cortex" THE JOURNAL OF CELL BIOLOGY., vol. 135, no. 4, novembre 1996, UNIVERSITY PRESS US, pages 1071-1083, XP002046888 * abrégé * * page 1073, colonne de gauche, colonne de droite, alinéa 2 * * page 1073, colonne de droite, alinéa 2; figure 2 * * page 1080, colonne de droite, page 1081, colonne de droite, a	expressed veloping LER alinéa 7 - dernier gauche, alinéa 3 -	-14		
x x	WO 96 39436 A (HUMAN GENOME SCIINC.) 12 décembre 1996 * page 7, alinéa 2 - page 9, a' * page 9, dernier alinéa - page 4 * * séquences SEQ ID NO.: 1 et 2 WO 97 00952 A (INCYTE PHARMACEINC.) 9 janvier 1997 * page 1, ligne 34 - page 2, l * page 4, ligne 28 - page 9, l * séquences SEQ ID NO. 1 et 2	linéa 1 * 2 33, alinéa * UTICALS, igne 7 * igne 23 *	,2,5-14 1,2,5-9, 12-14	DOMAINES TECH RECHERCHES C12N C07K C12Q	HNIQUES (Int.CL.6)
		-/			
		ment de la recherche novembre 1997	Mo	Examinateur entero Lopez	., B
Y: A:	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES particulièrement pertinent à lui seul particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général divulgation non-éorite document intercalaire	de dépôt ou qu'à u D : cité dans la dema L : cité pour d'autres	et bénéficiant et qui n'a été ine date posté nde raisons	d'une date anteneure publié qu'à cette date rieure.	

INSTITUT NATIONAL

RAPPORT DE RECHERCHE PRELIMINAIRE

N° d'enregistrement national

de la PROPRIETE INDUSTRIELLE établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche FA 539517 FR 9701692

DOCL	IMENTS CONSIDERES COMME PERT	idelad	emande		
atégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	examir			
),X	M.I. MASANA ET AL.: "Cloning and characterization of a new member G-protein coupled receptor EDG RECEPTORS AND CHANNELS, vol. 3, 1995, pages 255-262, XP000610109 * abrégé * * page 256, colonne de gauche, colonne de droite, alinéa 3; fi * page 257, colonne de droite, al page 260, colonne de droite, al	r of the family" alinéa 2 - gure 1 * alinéa 3 -	,5-8		
D,X	Base de données EMBL entrée 0A4 Code d'accès U18405; 28 Décembr MASANA M.I. ET AL.: "Cloning an characterization of a new membe protein coupled receptor edg fa XP002046891 * le document en entier *	re 1994 ad er of the G-	5,8		
D,X	Base de données EMBL entrée HSC Code d'accès F06566; 15 Février AUFFRAY C. ET AL.: "The Genexpr program" XP002046892 * le document en entier *	r 1995	5,8	DOMAINES TEC RECHERCHES	CHNIQUES (Int.CL.6)
X	Base de données EMBL entrée HS Code d'accès U78192; 7 Décembr ZONDAG G.C.M. ET AL.: "Cloning characterization of the human XP002046893 receptor." * le document en entier *	e 1996 and Edg-2	5,8		
A	WO 91 06557 A (US ARMY) 16 mai * le document en entier * 	-/	-14		
	Date d'achèus	ement de la recherche	1	Examinateur	
3		novembre 1997	Мо	ntero Lope	z, B
Y:	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES particulièrement pertinent à lui seul particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie pertinent à l'encontre d'au moiséne revendication	T : théorie ou principe à E : document de brevet à la date de dépôt et de dépôt ou qu'à une D : cité dans la demand L : cité pour d'autres rai	bénéficiant qui n'a été ; date posté e sons	d'une date anterieu publié qu'à cette dat rieure.	
0 P	ou arrière-plan technologique général divulgation non-écrite document intercalaire	& ; membre de la même	famille, do	cument correspond	ent

INSTITUT NATIONAL

de la

PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE PRELIMINAIRE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche N° d'enregistrement national

FA 539517 FR 9701692

DOCL	JMENTS CONSIDERES COMME PE	RTINENTS	Revendications concernées de la demande			
atégorie	Citation du document avec indication, en cas de bes des parties pertinentes	soin,	examinée			
A	YUSTA, BERNARDO ET AL: "Evidence of nuclear 3,5,3'-triiodothyronine recepsecondary cultures of pure ra oligodendrocytes" ENDOCRINOLOGY (BALTIMORE) (19 2278-84 CODEN: ENDOAO;ISSN: 0 1988, XP002046889 * abrégé * * page 2281, colonne de gauche, page 2283, colonne de gauche,	tors in t 88), 122(5) 013-7227, e, alinéa 2	,			
A	JUNG-TESTAS, I. ET AL: "Demo progesterone receptors in rat cells" J. STEROID BIOCHEM. MOL. BIOL 58(1), 77-82 CODEN: JSBBEZ; IS 0960-0760, 1996, XP002046890 * abrégé * * page 81, colonne de droite, page 82, colonne de gauche, a	. (1996), SSN: , alinéa 1 -			NES TECHNI RCHES (Ir	
A	MALEK-HEDAYAT S ET AL: "Clor sequence of the cDNA encoding oligodendrocyte integrin beta GENE, vol. 158, no. 2, 9 juin 1995 page 287-290 XP004042267 * abrégé *	g the rat al subunit"	1-14			
-	Date d'ac	nèvement de la recherche		Examina		
1	14	novembre 1	.997 M	lontero	Lopez,	В
X: Y:	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES partioulièrement pertinent à lui seul partioulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie pertinent à l'encontre d'au moins une revendication	E : document à la date d de dépôt o D : cité dans l L : cité pour d	lautres raisons	nt d'une date é publié qu'à térieure.	cette date	
	particulièrement pertinent à lui seul particulièrement pertinent en combinaison avec un putre document de la même catégorie	E : document à la date d de dépôt o D : cité dans l L : cité pour d	de brevet bénéficia e dépôt et qui n'a ét u qu'à une date pos a demande	nt d'une date é publié qu'à térieure.	cette date	